

BEYOĞLU

DIRECTION : Beyoğlu, l'hôtel Khédivial Palace — Tél. 41892
 REDACTION : Galata, Eski Banksokak, Saint Pierre Han,
 No 7. Tél. : 49266

Pour la publicité s'adresser exclusivement

à la Maison

KEMAL SALIH - HOFFER SAMANON - HOUL,
 Istanbul, Sirkeci, Arafendi Cad. Kahraman Zade Han.
 Tél. : 20094 - 20095

Directeur - Propriétaire : G. PRIMI

QUOTIDIEN POLITIQUE ET FINANCIER DU SOIR

Le discours du comte Galeazzo Ciano Sur le plan de l'histoire...

Au milieu de l'incertitude générale, habilement entretenue par les informations les plus sensationnelles, les plus volontairement alarmistes ; au milieu des menaces hypothétiques et des épouvantails que l'on se plaît à agiter de toutes parts, le discours du comte Ciano à la Chambre des Faisceaux et des Corporations est venu apporter une note sereine et certainement calmante. Plus encore que les assurances nettes, catégoriques, prodiguées avec une simplicité qui est une garantie de loyauté aux pays voisins que certaine propagande s'était plu à présenter comme menacés, le ton même du discours, sa structure générale sont profondément satisfaisants.

L'orateur ne se place ni sur le terrain de la polémique, ni même, dirions-nous, sur celui de la politique pure. Son discours s'élève déjà sur le plan serein de l'histoire.

Élargissant sciemment la portée de son exposé, il ne craint pas d'évoquer dans une vision sereine, un passé de vingt siècles. Envisagés sous cet angle, combien insignifiants apparaissent les menus-faits de l'existence politique quotidienne, ces mêmes incidents qui grossis par les lentilles déformantes des journaux, prennent les allures si grotesquement menaçantes, de vagues silhouettes de cauchemar !

Que nous sommes loin dès lors des « surprises » dont certaine presse parle avec tant de complaisance, des improvisations et des coups de dé qui, en croire certains augures de rédaction, formeraient le fond de la politique des Etats totalitaires et de leurs méthodes de gouvernement.

Et d'ailleurs, l'union de l'Albanie à l'Italie, n'appartient-elle pas déjà à l'histoire ? Elle a revêtu ce caractère irréversible, définitif, des faits qui sont la résultante naturelle d'une situation longuement mûrie. Les Albanais, les principaux intéressés en l'occurrence, l'ont accueillie pour leur part avec une tranquillité hautement significative à cet égard, comme un événement attendu et prévu, autant qu'il était désiré. S'il en eut été autrement d'ailleurs, 50 grenadiers débarqués de la carlingue d'avions civils auraient-ils pu réaliser sans coup férir l'occupation d'une ville comme Tirana située loin, vers l'intérieur des terres, hors de portée des canons de ces 170 navires de guerre dont on a tant parlé comme de l'élément décisif du prétendu « coup de force » italien ?

Le discours du comte Ciano est intéressant à un autre point de vue également. Toutes les appréhensions sincères ou affectées dont on a témoigné, au sein de l'opinion publique mondiale, venaient de ce que l'on considérait l'action italienne en Albanie comme un début, comme un point de départ vers qui sait quelles aventures, grosses de menaces. Dans le cadre où le ministre de affaires étrangères italien la place, elle s'affirme au contraire comme un aboutissement : comme un point final mis à un long chapitre d'histoire.

G. Primi

La délégation albanaise a offert hier officiellement la couronne de Scanderbeg au Roi et Empereur

La cérémonie solennelle s'est déroulée dans la salle du trône du Quirinal

Rome, 16 - S. M. le roi et empereur a accepté officiellement aujourd'hui, pour lui et ses successeurs, la couronne d'Albanie. La cérémonie a eu lieu de façon solennelle, dans l'imposante salle du trône, au Quirinal.

Les délégués de Collier de l'Annonciade avec leurs dames et les dames de la cour en grante tenue, avaient pris place à droite du trône ; à gauche étaient le Duce, les membres du gouvernement et les dignitaires de la cour.

Le roi et empereur portait l'uniforme de premier maréchal de l'Empire. La reine portait une robe de brocard lamé d'or, avec une traîne de 6 mètres.

Le roi s'arrêta un instant au pied du trône pour céder le pas à la reine et attendit un instant tandis qu'elle saluait d'une légère inclination de la tête les personnalités assemblées dans la salle.

Puis arrivèrent les ducs et les princes royaux et le Duce en uniforme de président du Conseil.

A leur arrivée au Quirinal, les membres de la délégation albanaise regurent les honneurs militaires qui leur furent rendus, par les grenadiers de Sardaigne, rangés dans la cour dite de la Verrière. Les cuirassiers en uniforme de gala, montaient la garde dans la salle des Tapisseries.

A leur arrivée dans la salle du trône, les délégués s'inclinèrent devant les Souverains qui leur rendirent leur salut.

Puis le président du Conseil Verlacci a prononcé, en langue albanaise, une courte allocution, immédiatement traduite en italien par un des membres de la délégation.

« Majesté, a-t-il dit, nous avons envoyé, auprès de Votre Majesté, dans la Rome éternelle, par le peuple albanais, afin de vous faire part des vœux qu'il a formulés au cours de la réunion de la Constituante, à Tirana. Nous venons, de la part de ce peuple, vous offrir, dans un esprit de dévouement, la couronne d'Albanie. Elle est digne de votre gloire, car elle a ceint le front du héros albanais Scanderbeg, dont les enseignes ont flotté à côté de celles de Venise. Et confiants que vous voudrez bien accepter notre démarche, nous offrons à Votre Majesté l'assurance de la fidélité de tout le peuple albanais. »

Le roi et empereur a répondu en exprimant sa gratitude envers le peuple albanais, dont il est heureux d'aggraver le vœu en ceignant la glorieuse couronne de Scanderbeg.

« A partir d'aujourd'hui, dit le Souve-

rain, les destinées de l'Albanie sont indissolublement liées à celles de l'Albanie. Nous nous engageons à garantir aux populations de notre royaume d'Albanie l'ordre, le respect des religions, la défense sociale et par la défense des frontières communes, la défense de la paix. »

Puis le Souverain a invité le président Verlacci à s'approcher du trône. Le président a salué le souverain et a baisé la main de la reine et impératrice. Les membres de la délégation ont défilé ensuite devant les Souverains.

S. M. Victor Emmanuel III, descendant les marches du trône, s'est approché alors des dignitaires décorés du collier de l'Annonciade puis des membres du gouvernement et les a salués. Le cortège royal s'est formé ensuite.

Dans la salle des Tapisseries, le roi et empereur ainsi que la reine et impératrice ont pris congé des princes et du Duce.

La foule a acclamé la délégation albanaise, au départ, qui rentrait à l'hôtel dans les carrosses de la cour. Au moment de descendre de voiture, le président Verlacci a crié : « Viva il Re, Viva il Duce », ce qui fut le signal de nouvelles manifestations d'enthousiasme de la part de la foule.

Le Duce a quitté le palais en auto avec le comte Ciano et a été vivement acclamé.

Demain, à 16 heures, une fête sportive avec la participation des organisations de la G. I. L., des petits pensionnaires de l'école nautique de Sabaudia et de la jeunesse romaine, aura lieu, au stade des Marbres du forum Mussolini, en l'honneur de la délégation albanaise.

L'enthousiasme à Tirana

Tirana, 16 - La ville est en fête à l'occasion de l'acceptation de la couronne d'Albanie par le roi et empereur. Le maire de Tirana a prononcé une allocution. Il a exprimé la conviction que sous l'égide du roi et empereur et avec l'aide du Duce, l'Albanie indépendante, vivra heureuse et prospère et progressera du même pas que les frères italiens.

On s'est arraché les éditions spéciales des journaux portant le texte du discours du comte Ciano à la Chambre des Faisceaux et des Corporations.

Le général Guzzoni à Bureli

Tirana, 16 - Le général Guzzoni a fait hier son entrée à Bureli à la tête d'une colonne rapide et a été vivement acclamé par la population.

Le statut des étrangers en France

Les « sans patrie » fourniront le service militaire

Paris, 17 (A.A.) - Le Journal Officiel publie le décret relatif à l'extension aux étrangers bénéficiaires du droit d'asile, des obligations imposées aux Français par les lois de recrutement et par la loi sur l'organisation de la nation en temps de guerre.

L'article 1 énonce que tout étranger de 18 à 40 ans peut être admis dès le temps de paix à contracter un engagement dans les corps français.

L'article 2 stipule que « les étrangers sans nationalité » et autres bénéficiaires du droit d'asile sont soumis à toutes les obligations imposées aux Français par la loi du 11 juillet 1938 sur l'organisation de la nation en temps de guerre. Ils peuvent faire l'objet de réquisitions individuelles, collectives, générales ou locales fondées sur la nationalité, l'âge ou la profession.

L'article 3 a trait aux étrangers sans nationalité ou bénéficiant du droit d'asile. Les mâles de 20 à 48 ans, seront assujettis à fournir, dès le temps de paix, et pour une période égale à celle du service militaire des Français, des prestations dont le caractère et le mode d'exécution seront déterminés par décret.

Le décret n'est pas applicable aux étrangers séjournant en France moins de 2 mois, ni aux titulaires d'une carte de tourisme.

L'officiel publie en outre le décret relatif à la constitution des associations étrangères se présentant conformes à la loi de 1901 sur les associations. Il stipule que l'association étrangère ne peut exercer son activité en France sans l'autorisation du ministre de l'Intérieur qui peut être

La reprise des travaux parlementaires en Angleterre

Londres, 17. - M. Chamberlain a passé la journée d'hier au château de Windsor où il a été l'hôte des Souverains. On croit savoir que l'objet de la visite a été constitué par le voyage du Roi et de la Reine au Canada. On a l'impression que, dans les circonstances présentes, ce voyage n'est pas fort opportun. Mais, d'autre part, tous les préparatifs en sont achevés et son a-journement aurait un effet alarmiste certain.

En ce qui concerne les travaux parlementaires, les deux Chambres reprendront leurs séances mardi, à l'issue des vacances parlementaires. Un débat sur la politique extérieure est prévu pour mercredi à la Chambre des Lords, où Lord Cecil a déposé une demande d'interpellations sur les intentions du gouvernement concernant la sauvegarde de la paix. On ne prévoit pas de débat analogue aux Communes où, par contre, on s'attend à ce que de nombreuses questions sur la politique extérieure soient posées au jour le jour.

retirée à tout moment.

Ceux qui passeront outre à ces pressions d'une amende de 16 francs à 15 mille francs pour les administrateurs des associations — ou d'emprisonnement de 6 mois à 3 ans et d'une amende de 16 à 3.000 francs — pour les personnes participant illégalement au fonctionnement de la société.

Ce décret ne s'applique pas aux congrégations des communautés religieuses ou aux associations étrangères reconnues d'utilité publique.

Ces décrets sont applicables à l'Algérie et aux Colonies.

Le Chef National au Stade d'Ankara

Le Président et Mme Ismet İnönü ont assisté au match d'hier

Le Président de la République, accompagné par Mme Ismet İnönü, s'est rendu hier à 17 heures au Stade du 19 Mai à Ankara et a suivi avec intérêt les péripéties du match de football entre l'équipe championne d'Istanbul et l'équipe d'Ankaragücü.

Une foule d'environ 30.000 spectateurs emplissait le stade. Tout ce monde se leva à l'arrivée du Président et l'acclama longuement. Les mêmes ovations se répétèrent au départ du Chef National.

Le ministre de l'Intérieur, M. Faik Öztrak, le ministre des affaires étrangères M. Saracoğlu Şükri et de nombreux députés étaient présents au stade.

Le Président du Hatay se rend à Ankara

Il est accompagné par le président du Conseil

Iskenderun, 16. - (A.) - Le Chef de l'Etat du Hatay, M. Tayfur Sökmen, qui a été élu député d'Antalya et le président du Conseil, M. Abdürrahman Melik, élu député d'Antep, ont partis pour Ankara. A la station de Payas ils ont été salués par les ministres, les députés, les consuls, les personnalités civiles et militaires.

L'interim du chef de l'Etat sera assumé par le président de l'Assemblée ; celui de la présidence du Conseil, par le ministre de la Justice.

Suivant le correspondant du « Tan » à Ankara, MM. Sökmen et Melik prêteront aujourd'hui serment, à la G.A.N., en leur qualité de députés turcs.

LA MARINE NATIONALE

L'arrivée du "Saldıray"

Le sous-marin Saldıray qui avait été lancé l'année dernière aux chantiers Krupp-Germanie et dont les essais ont eu lieu avec un plein succès, est arrivé hier soir à 23 heures en notre port. Le navire avait quitté le port de Kiel il y a huit jours avec un équipage turc qui l'a ramené à Istanbul.

Les couleurs nationales y seront arborées en grande solennité.

On sait que l'autre sous-marin turc, le « Batıray » a été lancé le 28 mars dernier.

Deux autres sous-marins sont en construction en Corne-d'Or.

« Les armes à la porte ? » dit le « 12 Uhr Blatt »

Volontiers ! Mais qu'on nous rende ce que l'on nous a pris sous la menace du revolver !...

Berlin, 17 - La presse allemande continue à commenter le message de M. Roosevelt.

Le Voelkischer Beobachter se félicite de ce que l'attitude de la presse italienne ait été conforme à celle de la presse allemande. Les journaux italiens, dit l'organe officiel nazi, ont discerné l'action de guerre contre l'axe que constitue la manœuvre de M. Roosevelt.

Le 12 Uhr Blatt écrit ironiquement : « Quinze ans durant, l'Allemagne a tenté d'agir suivant les méthodes que préconise M. Roosevelt pour défendre ses droits. Elle a réalisé, dans ce domaine, des expériences terribles. M. Roosevelt propose de laisser les armes à la porte de la Conférence. Volontiers. Mais que l'on nous rende d'abord tout ce que l'on nous a pris sous la menace du revolver autour du tapis de la Conférence. »

Berlin, 17 (A.A.) - Le Deutscher Dienst écrit : « Exciter d'abord, jouer ensuite à l'apôtre de la paix, c'est la politique que nous rencontrons pas pour la première fois. » Il exprime du scepticisme devant cette initiative et déclare que le Reich « éprouva à ses dépens, que les négociations et l'attente de la justice peuvent conduire à une situation tragique. » Le même journal écrit un peu plus loin : « Le monde est composé de peuples pleins de vie qui ne veulent pas devenir

L'ADHESION DE L'ESPAGNE AU PACTE ANTI-KOMINTERN

Entre le Duce et le Caudillo

Rome, 16 - A l'occasion de l'adhésion de l'Espagne au pacte anti-komintern, le Duce a adressé au généralissime Franco le télégramme suivant :

« Au moment où l'Espagne choisit sa route en adhérant au pacte anti-komintern, — et aucune nation n'a le droit de le faire plus que l'Espagne torturée par le communisme — je désire vous exprimer ma plus vive satisfaction pour ce nouveau lien qui attache nos deux peuples. »

« Accueillez, Caudillo, l'expression de ma fidèle amitié ainsi que mes cordiaux saluts. »

Le généralissime Franco a répondu : « En vous remerciant sincèrement pour les expressions contenues dans votre télégramme, c'est pour moi un motif de satisfaction toute particulière que l'adhésion au pacte anti-komintern qui consacre la conduite adoptée fermement par le peuple espagnol dès le début de la guerre civile qui s'est achevée par la victoire complète de nos armes, puisse contribuer à rendre plus étroites les relations entre nos deux pays. »

« L'Espagne sera toujours le plus solide boulevard contre le communisme. »

« Acceptez, Duce, avec mon plus affectueux salut, le témoignage de ma sincère amitié. »

Le message du Pape

Cité-du-Vatican, 16 - Le Souverain Pontife a adressé aujourd'hui un message aux catholiques d'Espagne. Après les avoir félicités d'avoir retrouvé la paix, le Saint-Père leur a souhaité un avenir de tranquillité dans l'ordre et d'honneur dans la prospérité. Le Souverain Pontife a rappelé la façon dont la partie saine de l'Espagne s'est insurgée contre l'athéisme et l'irréligion et a évoqué avec émotion les centaines de milliers d'évêques, de religieux et de fidèles qui ont scellé par leur sang leur foi en Christ. S. S. Pie XII a exprimé le vœu que les enfants espagnols arrachés à leurs familles leur soient rendus et a eu des paroles de bienveillance pour les enfants prodiges qui se disposent à retourner au foyer paternel.

Le dénouement de la crise belge

Bruxelles, 17. - Un revirement inattendu s'est produit dans la question du cabinet belge. Hier à midi, on considérait comme certaine la formation d'un cabinet bi-partite, avec exclusion des socialistes. Vers la fin de l'après-midi, une combinaison tri-partite était à nouveau envisagée. A 23 heures, M. Pierlot, présidait une réunion à laquelle participaient les personnalités les plus en vue des trois partis et peu à peu, il annonçait à la presse qu'un cabinet tri-partite était réellement constitué. On s'attend à ce que la composition en soit connue ce matin.

La délégation turque au mariage du prince-héritier d'Iran

Hamedan, 16. - De l'envoyé spécial de l'Agence d'Anatolie :

Les huit autos qui transportent les membres de la délégation turque ont arrivées à Kermanshah à 14 heures. Tout le long du parcours, les cavaliers, les gendarmes, la population des villes et des villages ont salué notre délégation qui porte à la nation-soeur d'Iran et à son chef glorieux S. M. le Chahinshah les félicitations de la nation turque et de son chef. Le long de la route, qui est excellente, les anciens caravansérails ont été remplacés par les dépôts de benzine, les fabriques et les silos, fruits de l'administration de Pehlevi.

La délégation a déjeuné à Kermanshah au « Konak » du gouvernement. A l'arrivée comme au départ, elle a été vivement applaudie par la foule massée sur la place qui fait face au « Konak ».

L'arrivée à Hamedan a eu lieu à une heure tardive et la délégation a passé la nuit chez le vali. La distance qui nous sépare encore de Téhéran est de 350 km. c'est-à-dire qu'elle est égale à celle que nous avons parcourue depuis ce matin.

Notre détachement militaire a passé la nuit à Kermanshah ; il sera à Téhéran 24 heures après nous. Il est l'objet partout d'hommages particuliers de la part de l'armée iranienne et de manifestations enthousiastes de la part de la population.

L'arrivée du couple princier

Téhéran, 16 (A.A.) - L'Agence « Pars » mande :

Le vapeur Muhammet Ali El-Kebir amenant le prince-héritier de l'Iran, la reine d'Egypte, la princesse Fevziye et les membres de leur suite est arrivé à Benderchapor, hier à 10 h. L'impératrice de l'Iran s'est portée à leur rencontre. Le port était pavoisée aux couleurs iraniennes et égyptiennes. Une foule considérable a fait une ovation au couple princier.

Un train spécial de la ligne transiranienne conduira le prince-héritier et ses hôtes vers la capitale.

L'allégresse à Téhéran

Téhéran, 17 (A.A.) - L'Agence « Pars » communique

Malgré un froid sans précédent et la pluie, les préparatifs des fêtes se poursuivent activement. L'embellissement des rues et les décorations des édifices publics et privés sont presque achevés, la Capitale ayant pris un aspect splendide. A l'occasion de l'arrivée à Bandar-Chahpour de S. A. I. le prince-héritier, la Reine Nazli d'Egypte de S. A. I. la princesse Fevzieh et de leur suite, tout le pays de l'Iran est enthousiaste.

Les journaux soulignent dans de longs articles, accompagnés de nombreuses gravures, la joie publique en rappelant les anciens et les nouveaux liens unissant l'Iran à l'Egypte. Dans tout le pays de l'Iran, des drapeaux iraniens et égyptiens sont hissés côte à côte et le peuple entier se prépare à accueillir chaleureusement les hôtes éminents.

L'amitié italo-hongroise

Déclarations du comte Teleki

Budapest, 16 - A la veille de son départ pour l'Italie, le comte Teleki a fait à l'Agence Stefani des déclarations exprimant sa vive joie pour son voyage qui confirme la vive amitié italo-hongroise.

« Cette amitié, a-t-il ajouté, revêt une importance capitale pour la consolidation de la paix basée sur la justice et pour la tranquillité du bassin danubien. »

Miaja à Paris

Paris, 17 (A.A.) - Le général Miaja, ex-commandant de l'armée républicaine espagnole du centre, arriva hier à Paris à 8 heures 25 de Marseille accompagné par un neveu et par de nombreux amis personnels. Il partit en auto pour une destination inconnue.

LA PRESSE TURQUE DE CE MATIN

Le message de M. Roosevelt

La plupart de confrères consacrent ce matin leur première colonne au message de M. Roosevelt.

M. Asim Us observe dans le « Vakit » : Le message que M. Roosevelt adresse aujourd'hui au vieux monde ressemble fort aux discours de M. Wilson, au cours de la guerre.

M. Roosevelt reconnaît que le fait que l'Amérique, au lendemain de la grande guerre, soit demeurée indifférente aux affaires d'Europe n'a pas eu d'heureuses conséquences pour la paix du monde. Une grande guerre qui éclaterait en Europe pourrait présenter de grands inconvénients tant pour les gens de ce continent que pour les Américains. Il n'y a pas d'autre remède pour ces inconvénients que la reprise de l'intérêt de l'Amérique pour les affaires d'Europe.

L'opinion s'étant généralisée au sein de l'opinion publique américaine que la voie des coups de force entraînera le monde en une guerre générale, Roosevelt a estimé que le devoir lui incombait de se livrer à cette initiative.

Les garanties de l'Angleterre et de la France à la Pologne, la Roumanie et la Grèce ont calmé jusqu'à un certain point l'inquiétude que cause le danger de guerre au sein de l'opinion mondiale. La main médiatrice que tend M. Roosevelt dans la voie de la paix a accentué encore la détente.

Quelle réponse l'Allemagne et l'Italie donneront-elles à la proposition de M. Roosevelt de convoquer une conférence internationale pour le règlement de toutes les questions pendantes ? Le développement ultérieur de la situation dépend de cette réponse des puissances de l'axe.

M.M. Zekeriya Sertel, dans le « Tan » nous parle de l'idéalisme américain :

Nous considérons le Nouveau Monde comme le pays d'une humanité matérialisée par la civilisation de la machine, n'ayant d'autre aspiration que l'argent et la commodité, sans idéal ni imagination.

Or, à la fin de la grande guerre qui avait coûté 8 millions de vies humaines et avait condamné 13 millions d'êtres aux infirmités et à la misère, le prophète qui était accouru pour apporter au monde la paix, Wilson, venait du Nouveau Monde. Il voulait débarrasser le Vieux Monde de ses haines, de ses rancunes, faire régner entre les peuples l'amitié, la fraternité, l'humanité. Mais il est tombé entre les mains des diplomates rusés du Vieux Monde. Et ce fut encore les graines maudites de la haine, de la rancune et de l'esprit de vengeance que l'on a semées.

Les semences de Versailles ont porté leurs tristes fruits. De nouveaux impérialismes ont surgi. Au moment où le monde est sur le point de rouler encore une fois dans l'abîme d'une nouvelle et terrible guerre, la voix d'un nouveau Messie s'est élevée. Cette fois aussi c'est celle du Président de la République américaine, celle d'un idéaliste provenant de ce monde que nous considérons matérialiste. Il a tenté d'apporter la paix au Vieux Monde.

M. Nadir Nadi ne se fait aucune illusion, dans le « Cumhuriyet » et la « République » quant au succès de l'initiative.

Les démocraties peuvent sans hésiter admettre le désarmement et la réunion d'une conférence internationale. C'est qu'en effet, le fait de s'armer sans cesse et de vivre toujours dans l'angoisse d'une guerre imminente leur coûte cher. Elles acceptent même de

se résigner à certains sacrifices d'ordre politique et économique pour écarter ce malheur.

Et les totalitaires ? Consentiront-ils à laisser les armes pour entamer des négociations ? Voilà une chose à laquelle on ne peut trop croire !

Le Reich et l'Italie (le premier surtout) ont entrepris de régler certaines grandes questions qui sont d'ordre vital pour eux. Peut-on les résoudre avec des négociations ? Comment serait-ce possible puisque, en définitive, ces problèmes visent non point à la « végétation » de l'Allemagne, mais plutôt un changement de l'ordre de choses mondial. Hitler s'est présenté dès le premier jour devant son peuple et devant le monde en disant :

— Tout ou rien ! S'il avait eu pour but d'assurer aux Allemands une aisance relative, il l'aurait réalisé depuis longtemps.

Par contre, M. Ahmed Ağaoğlu, dans l'« İktidam », ne croit pas que l'Allemagne et l'Italie donnent une réponse négative au message de M. Roosevelt.

Dans ce cas toutefois, c'est-à-dire si elles font connaître qu'elles ne sauraient respecter entièrement l'indépendance et l'intégrité territoriale des pays énumérés dans le message, il y aura deux grandes conséquences de cet état de choses. D'abord, les pays dont les noms sont mentionnés ne douteront plus de la menace qui pèse sur eux et commenceront à prendre leurs mesures. En outre, l'Angleterre se trouvera dans la nécessité de prendre position avec les autres Etats contre les agresseurs.

Mais deux autres hypothèses peuvent être avancées : L'Allemagne et l'Italie fourniront la garantie voulue à une partie seulement des pays cités dans la liste et ne mentionneront pas les autres. Ce sera encore une réponse négative. Ou bien encore, elles se borneront à déclarer qu'elles ne sont pas en mesure de prendre des engagements touchant l'avenir. Ce sera la forme de réponse la plus diplomatique. Personne ne se sentira directement menacé et une réponse grossièrement négative n'aura pas été donnée à l'Amérique.

Mais le but du message n'est pas d'obtenir de formules de courtoisie. Il est de faire apparaître la situation telle qu'elle est. Et à cet égard, un coup mortel a été porté aux dictatures.

La situation de la Yougoslavie

M. Hüseyin Cahid Yalçın estime, dans le « Yeni Sabah », qu'il y a un enseignement à tirer de l'attitude de la Yougoslavie.

Deux des Etats de la péninsule, la Roumanie et la Grèce se reposent outre que sur leurs propres forces, sur la garantie de l'Angleterre et de la France. Et en même temps, elles ont accueilli avec satisfaction les assurances des puissances de l'axe. Quant à la Yougoslavie, elle a cru aux assurances publiques ou secrètes de l'Allemagne et de l'Italie et elle n'a pas témoigné d'une inquiétude susceptible d'inciter à lui accorder des garanties. Le point où nous devons puiser un enseignement c'est de savoir si la Grèce et la Roumanie ont bien agi ou si la Yougoslavie a été le plus sage. Et cela, ce sont les événements ultérieurs qui nous le démontreront. Mais si, un jour, la Yougoslavie doit subir les conséquences de l'attitude qu'elle a choisie nous en seront très affectés en tant que ses amis sincères.

Nullement, répondit Ahmed, j'ai assez attendu. Cette fois je ne me laisserai pas frustrer de mes droits.

— Nous verrons bien... Et les deux frères entamèrent une lutte féroce, ponctuée de coups de poing et de pied. A un certain moment Yahya aveuglé par la fureur, saisit le couteau qu'il portait à la ceinture et le plongea dans le ventre de son adversaire.

Quand les paysans venus des champs d'alentour accoururent sur les lieux de la dispute, l'irréparable était accompli. L'infortuné Ahmed agonisait ; il a expiré pendant que l'on le transportait à l'hôpital.

Décidément, ce n'est pas lui qui semera cette année le champ contesté. Ni son meurtrier d'ailleurs, qui a été arrêté.



Le fort pittoresque des chevaliers de Malte (La Valette). — Au premier plan un destroyer britannique.



L'élégant bureau de la Direction des Voies Aériennes à l'aérodrome d'Adana

LA VIE LOCALE

LA MUNICIPALITE

Les bains de mer gratuits
En raison de l'approche de la saison d'été, le président de la Municipalité a décidé de faire construire de nouvelles installations de bains de mer en différentes parties de notre ville. Tous les « Kaymakams » ont été invités à se livrer à des études à ce propos. La Municipalité compte créer des bains de mer gratuits pour le public indigent. D'autre part, elle encouragera par tous les moyens toutes les initiatives tendant à multiplier les initiatives prévues de ce genre le long de notre littoral du Bosphore et de la Marmara. C'est la tendance contraire qui dominait depuis quelques années, avec ce résultat paradoxal que, dans la baie de Bebek par exemple, ce paradis des baigneurs, on n'avait plus autorisé la construction d'installations de bains, faute pour le concessionnaire d'avoir rempli une série de conditions pratiquement irréalisables.

Le problème du lait
Le Vali et Président de la Municipalité a invité en notre ville trois professeurs et « dozent » de l'Institut d'Agriculture d'Ankara qui auront pour mission d'étudier le problème du lait à Istanbul et de suggérer les mesures à prendre pour son règlement. La commission est présidée par un spécialiste en matière de lait, le Prof. von Berger, assisté par les Prof. Ekrem Rüstü et Filizet Çağlar ; à ces trois personnalités venues de la capitale ont été adjoints les Prof. Rifat et Uveys, de la direction de l'Agriculture d'Istanbul. Une première réunion plénière de la commission a été tenue samedi sous la présidence du Dr. Lütfi Kirdar et le programme de l'activité à déployer a été fixé à cette occasion. Les spécialistes visiteront les étables de notre ville et dresseront un rapport qui servira d'espère-t-on, de base à un règlement définitif de la question du lait.

Les salles de gymnastique
Les études au sujet des salles de gymnastique dont la construction est envisagée par la Ville ont beaucoup progressé. On en construira notamment une à Bayazid. La direction générale de la culture physique attache une très

grande importance à cette initiative et les expériences qui seront réalisées à Istanbul permettront de généraliser la construction de pareilles salles dans tous les vilayets.

Les timbres d'Atatürk avec surcharge
Une série de timbres de 12½, 8, 7½, 6, 5 et 3 piastres, avec surcharge à l'encre, avait été émise pour commémorer les funérailles d'Atatürk à Ankara, le 21 novembre 1938. La direction générale des P. T. T. a invité les intéressés à utiliser ces timbres jusqu'à leur épuisement complet et à en céder les séries entières aux philatélistes qui en demanderaient.

Le mausolée d'Abdülhak Hâmid
La Municipalité avait résolu d'ériger un mausolée au grand poète Abdülhak Hâmid qui nous a quittés à jamais il y a trois ans. Or, malgré ce laps de temps relativement long qui s'est écoulé depuis, cette pieuse intention n'a pas pu être réalisée pour une question de crédits.

On annonce que nos jeunes universitaires choisiront ces jours-ci un certain nombre de délégués qu'ils chargeront d'entreprendre des démarches au près de la Municipalité afin que l'auteur de « Makber » (la tombe) puisse reposer enfin dans un monument funéraire digne de lui.

Dans le cas où, pour une raison quelconque, leur intervention au près de la Municipalité demeurerait sans résultat, ils se réservent d'organiser une souscription afin d'ériger eux-mêmes une tombe à Hâmid, comme ils l'ont fait pour Mehmed Akif.

LES CONFERENCES
" Dante Alighieri " Le mercredi 19 crt., à 18 h. 30, dans la salle des Concerts de la « Casa d'Italia » le Prof. Averardo Montesperelli parlera sur :

Leonardo de Vinci La conférence sera accompagnée de projections.

L'entrée est absolument libre et gratuite. Les amis de la « Dante Alighieri »

LES PROJETS DE LOI A L'ETUDE
a la G. A. N.

Selon les dispositions de l'article 69 du règlement intérieur, les projets de loi et articles transférés par la Ve à la Vie Grande Assemblée Nationale, sont considérés nuls et non avenue.

Ces projets dont certains sont très importants seront présentés à nouveau à la G. A. N. par le gouvernement, ou bien réclamés par les commissions aux fins d'études.

Les projets de loi en question comprenant le nouveau code rural, le projet de loi affectant les dépôts confiés aux Sociétés et Associations et dont les propriétaires ne sont pas faits connaître depuis 10 ans, aux municipalités locales, l'opposition d'estampilles sur les objets fabriqués en or, platine ou argent, la défense pour tous les officiers et les fonctionnaires militaires de se marier avant d'avoir 25 ans révolus, modification du contrôle des installations industrielles privées s'occupant de la fabrication des munitions en Turquie, le projet de loi sur le nouveau barème, le mode de paiement du traitement des fonctionnaires travaillant dans les pays étrangers, sur la profession de juge, projet de loi annexé à la loi sur l'organisation du ministère des affaires étrangères, sur les augmentations et indemnités qui devront être accordées à tous ceux qui travaillent dans les sous-marins.

Parmi les projets de loi soumis à la commission de l'intérieur figurent ceux concernant l'organisation et les attributions des administrations provinciales, l'article à ajouter à la loi sur les devoirs et les pouvoirs de la police, la réglementation de la circulation sur les routes, et leur entretien.

Parmi ceux soumis à la Commission des douanes et monopoles, figurent les projets de lois concernant la diminution des droits d'entrée sur les machines et pièces de rechange utilisées dans l'industrie, sur les films de cinéma, sur les produits de

(Voir la suite en 3ème page.)

Presse étrangère

Cauchemars

Le « Messaggero » relève, dans son article de fond du 13 crt., que les Italiens prennent fort allègrement leur parti de l'unanimité anti-italienne, qui s'est formée en France et ne tenteront rien pour porter atteinte à cette « unanimité négative ».

La façon rapide et décisive, ajoute ce journal, dont l'Italie a réglé les choses en Albanie, suscite les réactions les plus disparates et les plus inattendues qui vont du grotesque à l'horrible, des lamentations à l'extravagance, des insinuations aux menaces comminatoires. L'édifiant florilège nous met tout d'abord sous les yeux un passage du vétéral journal parisien de droite, découragé et acide. « Le Journal des Débats » écrit que le vendredi saint, c'est à dire présentement le jour où à Paris et dans tous les centres de la République, les membres de la « Ligue de la Libre Pensée » expression internationale de la démocratie maçonnique se réunissent pour banqueter et faire gras, à titre de protestations contre le Dogme, en Italie, en terre catholique « le vendredi saint devrait être consacré au recueillement et non aux manifestations de la force excrécée aux dépens des faibles. Pour les « Débats », le gouvernement fasciste devrait consulter le calendrier ecclésiastique avant de faire va-loir ses droits ! Un autre journal d'extrême droite, l'« Action Française », soutient que l'occupation du territoire albanais n'a aucune valeur — il s'agit d'un pays pauvre et sans importance. « Des ambassadeurs plus intelligents pourraient placer l'Italie sur la voie de la raison », ce serait donc le pauvre Poncet qui nous aurait rendus irréfléchis ? Mais du centre et de la gauche répond le hurlement des forcés : ils voient dans l'intervention salvatrice et civilisatrice de l'Italie sur l'autre rive de l'Adriatique le début de la catastrophe pour les intérêts français. C'est un cheur furieux, déchirant. Une terre sans valeur, l'Albanie ? C'est un trempin idéal de pénétration, écrit « Excelsior » qui voit déjà les Italiens arriver sur la mer Noire, à travers la Macédoine, d'accord avec la Bulgarie. Tous adressent des avertissements alarmants, des appels pathétiques à la Yougoslavie. On appelle la Grande-Bretagne au secours ; on manifeste stupeur et consternation pour le fait que la Grèce ne semble pas estimer qu'elle est menacée dans son intégrité.

Quant à l'Angleterre, les jugements sont discordants. Il y en a qui voient les navires de guerre anglais croiser, menaçants, à travers le canal de Corfou (serions-nous encore aux temps ingénus des « démonstrations navales » ?) ; d'autres suspectent l'Angleterre de ne pas prendre les événements trop au tragique et se limiter à une des habituelles protestations « pro forma ». Un journal insinue même que l'Angleterre, au fond, n'est pas mécontente, alors que « l'initiative mussolinienne n'aurait pas été accueillie à Berlin avec un enthousiasme excessif ». Et c'est avec ces trouvailles puériles et risibles que les inconsolables cherchent à se consoler !

L'Italie et l'Orient méditerranéen
Dans la « Stampa » M. Alfredo Signorini s'occupe tout particulièrement des objectifs futurs attribués à l'expansion militaire italienne et de la prétendue « tête de pont » albanaise.

La manœuvre, écrit-il, a un but évident : déterminer une sorte de psychose de la peur pour grouper en un système de garantie les Etats danubiens et balkaniques, réduits à l'état d'un troupeau guidé par le bâton britannique.

L'attitude de la Yougoslavie a été la première déception décisive pour ceux qui aspiraient à prolonger et à compléter l'encercllement des Etats totalitaires ; Belgrade est l'objet de critiques qui seraient encore plus vives si l'on ne conservait un faible fil d'espoir pour l'avenir. Mais le refus net de la Yougoslavie de se ranger dans le front anti-fasciste, quoiqu'il s'agisse d'une position-clé du projet que l'on caresse, n'empêche pas la manœuvre de continuer. La Bulgarie, qui naturellement devrait constituer la zone préférée des plans italiens, est devenue d'actualité. On veut la présenter comme la plate-forme pour le renversement de la situation actuelle du Danube à l'Egée et à la mer Noire. Ce n'est pas le cas de faire un tel effort d'imagination. Il vaudrait mieux que, ne serait-ce que pour reconnaître la parfaite loyauté du peuple bulgare dans son infortune, ceux qui en ont retiré le plus d'avantages fissent preuve de compréhension à son égard. Point n'est besoin pour cela de soulever les ambitions italiennes.

Passons ensuite à la position de l'Etat qui de l'avis unanime de toutes les gazettes antifascistes, est menacé de la façon la plus immédiate, la Grèce. Personne en Italie n'a jamais pensé, même en passant à porter atteinte à l'indépendance du peuple hellène. D'ailleurs les personnalités ou les méthodes qui auraient pu heurter la susceptibilité de l'Italie fasciste ont disparu de ce pays. Nous connaissons les Grecs et les Grecs connaissent bien les Italiens ; le désir commun ne peut être que de nouer des rapports dans tous les domaines, à commencer par le domaine commercial. Naturellement nous souhaitons que le gouvernement d'Athènes veuille et ob-tienne le respect le plus absolu de ses droits de souveraineté et pas de la part de l'Italie seulement ; mettre ses ports et ses bases à la disposition d'un autre Etat grand ou petit, serait une renonciation à sa souveraineté. Ce qui a été accordé, même seulement sur le papier, en 1935-36, ne serait plus convenable aujourd'hui ; et l'on pourrait en avoir l'explication juridique

dans la décadence de la S. D. N. de l'autorité de laquelle ces concessions étaient dérivées.

L'Italie, seule parmi toutes les grandes puissances victorieuses, a favorisé la renaissance de la Turquie, après le traité malheureux de Sèvres. Non seulement cela, mais nous avons été aussi les artisans du rapprochement entre Ankara et Athènes. Tout cela, nous ne l'avons pas oublié et nous espérons que la Turquie non plus ne l'a pas oublié, non pas que nous entendions revendiquer aucune priorité au aucun privilège, mais pour que des privilèges ne soient pas reconnus à d'autres.

L'Italie considère l'amitié et la solidarité des peuples méditerranéens, de tous les peuples méditerranéens, de la mer Noire à Gibraltar, sur un terrain de parité absolue et de collaboration réciproque. Nous ne voulons pas imposer notre hégémonie ; logiquement, nous ne désirons pas voir s'imposer l'hégémonie des autres à travers des formes de clientèle et de sujétion directe ou indirecte. La liberté vraie de la Méditerranée est notre idéal et il ne pourrait pas en être différemment pour un peuple qui, en Méditerranée, vit et respire.

Garanties à la lune
Enfin, le Corriere della Sera du 17 avril prend les choses sur l'aspect de la bonne humeur :

Comme l'on sait, le gouvernement britannique a eu l'idée géniale de garantir la Pologne contre une agression allemande supposée et à également fait savoir à la Roumanie qu'il est prêt à la garantir contre le même danger ; il n'est pas exclu qu'il offre en outre de garantir la Grèce contre d'imaginaires ambitions italiennes et des mesures de précaution, dans le sens de la garantie, sont sur le point d'être prises en Egypte. Cela jusqu'à hier à minuit.

Cette « garantomanie » forme un des spectacles les plus amusants de la vie européenne moderne. L'Angleterre garantit tous, protège tous, est la gardienne de la liberté de tous. Domage qu'ayant déjà conquis et occupé la moitié du monde, elle se soit privée, en une certaine façon, du plaisir de garantir l'Inde ou d'autres pays innocents exposés aux ambitions des Etats totalitaires. Domage qu'elle ne puisse garantir Gibraltar ou Malte contre la perte d'une liberté qu'elles ont de toute évidence déjà perdue par suite d'un malentendu ou d'une distraction de gouvernements anglais moins altruistes. Ce sera pour une autre fois...

Il nous semble seulement qu'il y a une inconcevable lacune dans l'activité diplomatique du Foreign Office. Vu que le petit jeu de société auquel se consacre le gouvernement britannique est d'opposer son veto à l'occupation de pays auxquels personne n'a jamais pensé ; vu que, pour relever le moral de ses concitoyens, ce gouvernement met sa joie à garantir l'immunité d'Etats que personne n'a jamais menacés, pourquoi ne pas inclure, parmi les pupilles de MM. Chamberlain et Halifax, la lune, par exemple ? Pourquoi ne pas déclarer que l'occupation de cette planète par l'Italie serait considérée comme un acte inamical par le gouvernement britannique ?

Vu qu'indubitablement l'Italie n'occupera jamais la lune, les journaux anglais auront un autre motif de se vanter d'avoir intimidé Mussolini et pour se convaincre toujours plus de l'omnipotence de la Home Fleet.

LES PROJETS DE LOI A L'ETUDE
a la G. A. N.

Selon les dispositions de l'article 69 du règlement intérieur, les projets de loi et articles transférés par la Ve à la Vie Grande Assemblée Nationale, sont considérés nuls et non avenue.

Ces projets dont certains sont très importants seront présentés à nouveau à la G. A. N. par le gouvernement, ou bien réclamés par les commissions aux fins d'études.

Les projets de loi en question comprenant le nouveau code rural, le projet de loi affectant les dépôts confiés aux Sociétés et Associations et dont les propriétaires ne sont pas faits connaître depuis 10 ans, aux municipalités locales, l'opposition d'estampilles sur les objets fabriqués en or, platine ou argent, la défense pour tous les officiers et les fonctionnaires militaires de se marier avant d'avoir 25 ans révolus, modification du contrôle des installations industrielles privées s'occupant de la fabrication des munitions en Turquie, le projet de loi sur le nouveau barème, le mode de paiement du traitement des fonctionnaires travaillant dans les pays étrangers, sur la profession de juge, projet de loi annexé à la loi sur l'organisation du ministère des affaires étrangères, sur les augmentations et indemnités qui devront être accordées à tous ceux qui travaillent dans les sous-marins.

Parmi les projets de loi soumis à la commission de l'intérieur figurent ceux concernant l'organisation et les attributions des administrations provinciales, l'article à ajouter à la loi sur les devoirs et les pouvoirs de la police, la réglementation de la circulation sur les routes, et leur entretien.

Parmi ceux soumis à la Commission des douanes et monopoles, figurent les projets de lois concernant la diminution des droits d'entrée sur les machines et pièces de rechange utilisées dans l'industrie, sur les films de cinéma, sur les produits de

(Voir la suite en 3ème page.)

La comédie aux cent actes divers...

Le champ
Deux paysans du village de Kayadibi, commune de Kabasakal (Sivas) se disputaient à qui sèmerait un champ qu'ils possédaient en commun. Leur querelle durait depuis quelques jours. L'autre matin ils se rendirent tous deux sur le terrain contesté.

— Cette année c'est mon tour, dit l'ainé, Yahya.

Nullement, répondit Ahmed, j'ai assez attendu. Cette fois je ne me laisserai pas frustrer de mes droits.

— Nous verrons bien... Et les deux frères entamèrent une lutte féroce, ponctuée de coups de poing et de pied. A un certain moment Yahya aveuglé par la fureur, saisit le couteau qu'il portait à la ceinture et le plongea dans le ventre de son adversaire.

Quand les paysans venus des champs d'alentour accoururent sur les lieux de la dispute, l'irréparable était accompli. L'infortuné Ahmed agonisait ; il a expiré pendant que l'on le transportait à l'hôpital.

Décidément, ce n'est pas lui qui semera cette année le champ contesté. Ni son meurtrier d'ailleurs, qui a été arrêté.

L'accident d'autobus à Mecidiyeköy
L'accident d'autobus de vendredi der-

nier, au cours duquel un enfant a perdu la vie vient d'être évoqué devant le IIe tribunal pénal. Voici les circonstances du drame :

Süleyman, 15 ans, fils de Hürsid habitant à Mecidiyeköy, venant de Şişli, entrerait au logis. En cours de route, il rencontra la voiture d'un parent, Mahmut, marchand d'eau, et y prit place. Aux abords de Mecidiyeköy, l'adolescent sauta à bas de la banquette. Mais un autobus arrivait. Avant même qu'il eut le temps de se rendre compte de ce qui se passait, Süleyman fut littéralement broyé sous la lourde voiture. Le chauffeur de l'autobus, Remzi et le cocher de la charrette Mahmut ont été inculpés d'homicide par imprudence.

Le procès-verbal dressé sur les lieux du drame conclut à l'innocence de Remzi ; notamment la vitesse de l'autobus était absolument normale. Le prévenu s'appuie sur ce rapport pour plaider non-coupable.

Quant à Mahmut, il déclare qu'il ne s'était même pas rendu compte que Süleyman venait de quitter sa voiture. Il entendit seulement un grand bruit qui lui fit tourner la tête : c'était l'autobus qui arrivait et qui, déjà, avait dépassé sa charrette...

La suite du procès a été remise à une date ultérieure.

LES CONTES DE « BEYOGLU »

Une vieille photo

Par ANDRE BIRABEAU

Il ne faudrait pas me pousser beaucoup pour que je dise que dans la « société » de Saint-Jude (Marne) Mlle Ida Crézelles était un tyran. C'était, à soixante ans, une personne longue, maigre et couleur de pain bis; on se faisait mal quand, par hasard, on heurtait son coude, et son esprit était aussi pointu que ses os. Elle lançait des répliques comme des coups de foudre; elle avait, pour toiser les gens, une façon d'assujettir ses lunettes sur son nez qui rappelait les douairières d'autrefois braquant un arrogant face à main.

Elle avait trois fois refusé de se marier trois fois en un an: une fois avec un gentilhomme-fermier (cicoutant de l'ouveterie, qui plus est); une fois avec un gros marchand de bois; une fois avec le fils de notaire. Et c'était au moment de sa quarantaine. Il faut peut-être ajouter qu'elle avait fait, l'an précédent, un assez coquet héritage. Elle était la première à ne pas être dupe. Elle avait eu un de ses racanements grinçants comme poulie rouillée, qui étaient célèbres à Saint-Jude, et elle avait dit :

— Trop tard, les violons ! C'est à vingt ans et quand je n'avais pas le sou qu'il aurait fallu m'épouser. Maintenant je suis fixée sur le désintéressement des messieurs !

Elle était fixée sur tout: sur la bonté, sur le dévouement, sur la reconnaissance, sur la fidélité, sur l'amour...

La soixantaine venue, son médecin lui déclara qu'un séjour aux eaux serait nécessaire.

— Est-ce que Vichy serait indiqué pour moi ça ? dit-elle. J'ai là-bas une amie qui est mariée à un médecin... Quand je dis « une amie », c'est façon de parler. L'amitié, c'est un bien grand mot. Enfin, c'est une compagne d'enfance. Nous avons été en pension ensemble. Il y a nombre d'années que nous ne nous sommes vues.

— Mais Vichy sera très bien, dit le médecin.

Elle y fut. Son amie, Mme Fambert, parut enchantée de la voir. Mlle Ida n'avait cependant rien qui pût étonner ! Mais Mme Fambert, ronde et vive, personne était de ces gens — à courte vue, les pauvres ! — qui sont heureux de vivre. Le souvenir de jeunes ans d'ailleurs, quoi qu'ils aient été, est enchanteur.

— Tu te souviens, Ida, disait Mme Fambert avec un piteux regard dans l'œil de la pension ?

— Je m'en souviens, riposta Mlle Ida, parce qu'on ne peut pas empêcher ses souvenirs. C'était une prison.

— Tout de même on y a bien ri...
— Tu t'imagines ça.
— On avait vingt ans.
— Bien sûr, ça devrait être très beau...
Malheureusement, l'humanité n'est pas belle.

— J'ai gardé mes reliques de ce temps-là au fond de je ne sais quelle malle... mes vieux cahiers, mes vieux rubans... Il faudra que nous l'ouvriions ensemble. Ça nous amusera.

— Tu crois ? fit Mlle Ida avec son ricanement célèbre et le plus méprisant de ses assujettissements de lunettes.

Elles trouvèrent au fond de la malle des chiffons fanés, des papiers jaunés. Mme Fambert dépliant les uns, feuilletait les autres avec une même extase et des petits cris puérils. Mlle Ida la regardait de haut avec une pitié sarcastique.

— Tiens, voilà une photo de notre classe, dans notre dernière année.

— Vingt-cinq grandes sottes mal fagotées, n'est-ce pas ?

Elle prit — et c'était pour faire plaisir à Mme Fambert — le carton à qui les ans avaient donné un ton de léger. Vingt-cinq grandes filles, en effet, de 17 ou 18 ans sur les trois rangs classiques: un rang par terre, un rang assis, un rang debout.

— Crois-tu qu'on était affublé ! La mode en ce temps-là, pour les jeunes filles !... Et dire qu'on arrivait à être gentilles tout de même !...

— Pas toutes ! ricana Mlle Ida.

Au côté d'un joli sourire, d'une taille élancée, d'un regard malin, voilà un petit tas qui a l'air d'un porc à l'engrais... et cette grande brinque au nez de polichinelle, aux yeux mal ouverts, épouvantail à moineaux... et cette espèce de bossue...
— Comment se fait-il que je n'y sois pas demandée Mlle Ida.
— Mais tu y es ! dit Mme Fambert. Tiens là.
Et elle lui montrait l'épouvantail à moineaux...
Mlle Ida assujettit ses lunettes sur son nez. Mais sa main tremblait...
Ainsi, c'était elle, ça ? Elle avait été ça ? Rien que ça ? A 18 ans elle était laide comme ça ? Cette grande brinque au nez de polichinelle, aux yeux mal ouverts...
« Quoi ? pensa-t-elle, je ne m'étais donc jamais regardée ? » Si, sans doute; mais on se ment toujours quand on s'interroge sur soi. Il fallait, pour qu'elle se vit telle qu'elle était, ce qu'elle avait aujourd'hui : cette impartialité que donne l'ignorance. Ne se reconnaissant pas, elle se regardait aujourd'hui comme une autre.

Mais alors ? mais alors ?... Ce n'était donc pas parce qu'elle était pauvre qu'elle avait été délaissée ?... Ils avaient donc raison, ces hommes qui n'avaient pas voulu d'elle ?... Elle n'avait donc pas été — comme elle l'avait si fermement, si amèrement cru — victime d'une injustice ?... Mais alors, mais alors, cette amertume sur laquelle elle avait bâti toute sa vie, depuis elle n'était pas fondée à l'avoir ?... Elle tendit la photo à Mme Fambert sans rien dire. Et il fallut qu'elle s'assit dans un fauteuil. Elle y fut soudain comme ratatinée. Elle n'osait plus lever les yeux sur rien. Elle était tout d'un coup, humble, humble...

LES REPRESENTATIONS DE LA FILODRAMMATICA A LA « CASA D'ITALIA »

Haute Montagne

Nous avons respiré samedi soir une atmosphère de montagne et de drame à la « Casa d'Italia » où la « Filodrammatica » donnait « Alta Montagna » de Salvatore Gotta. Présentée — qui sait pourquoi — comme une comédie, la pièce nous a fait vivre des moments intenses d'émotion et de tension spirituelle en nous faisant sentir le « pathos » du vrai drame, non celui à fortes touches grandguignolesques ou celui sombre et macabre d'autrefois qu'aimait le public, mais le drame d'une âme d'élégance, simple et bonne, d'un fort tempérament de travailleur intelligent et spirituel en qui se fondent harmonieusement les vertus les plus vigoureuses et les plus délicates, tendu tout entier dans l'accomplissement de sa tâche qui est mission, renoncement et sacrifice. Dans sa confortable maison, en haute montagne, près de la mine, à 2000 mètres d'altitude, où l'on demeure isolé pendant des jours et des semaines durant, certaines périodes de l'année, quand les avalanches obstruent les cols et interrompent le fonctionnement des moyens de communication, il trouve la douceur et la tranquillité dans une chaude et vibrante atmosphère de famille.

Aux côtés du protagoniste de l'action sont deux créatures, bonnes toutes les deux, mais de tempérament différent : sa sœur, née elle aussi là haut, heureuse de vivre dans la solitude, dans la société de forts et rudes mineurs, dans un monde simple et âpre, où règne l'esprit de camaraderie mais qui exige plus qu'un corps, un âme bien trempée, capable de renoncement. C'est à ses renoncements que ne sait pas se résigner quiconque — et c'est le cas de la femme de notre héros — n'aime la montagne qu'à titre de diversion à la vie urbaine.

Le drame naît sans même que le mari s'en aperçoive, quand sa femme, qui l'aime pourtant réellement et subit l'attrait de sa forte personnalité, tombe — peut-être en un moment où la peine de la solitude est plus profonde et où plus est le « mal de montagne » auquel son âme citadine est en proie — dans les rêts d'un fat qui vit lui aussi, là-haut, à la direction de la mine, mais qui préfère descendre souvent dans la vallée, dans la tumulte de la ville d'où il vient et où il trouve un milieu plus conforme à ses goûts et à la mollesse de la vie commode.

Et quand, le fort travailleur apprend que quelque chose de très illégitime se passe dans sa maison immaculée, il croit au généreux mensonge de l'autre âme montagnarde: sa sœur. Celle-ci, surmontant son dégoût envers sa belle-sœur et envers l'amant de cette dernière — auquel elle était fiancée, de telle sorte qu'elle voit crouler son propre bonheur devant la double trahison de la femme de la ville — s'accuse elle-même afin de sauver le bonheur de son frère. Vain sacrifice. La conduite craintive de la coupable ne tarde pas à révéler la vérité et le drame se dénoue de façon simple et crue: frère et sœur de meurent seuls dans la maison de montagne et de travail, dont n'est plus digne celui qui n'a pas l'âme formée et bien trempée à cette vie rude et profondément spirituelle.

L'intrigue n'est évidemment pas excessivement originale, mais l'action, transportée dans ce milieu spécial, parmi les montagnes éternellement blanches, a un relief qui lui est propre, et exerce une attraction à laquelle le public a cédé en plein. Ceci grâce à l'interprétation passionnée, vibrante — tout en demeurant si mesurée — de celui qui aime à se dissimuler sous le pseudonyme de R. Rollandi et que nous avons été heureux d'applaudir, cette fois-ci, dans un rôle hautement dramatique, où il est parvenu à sa place.

Inutile de dire que Mlle Pallamarj a su personnifier la sœur Lia, à l'âme forte et romantique, généreuse et douce, habituée à l'âpre milieu où se déroule l'action et où elle accomplit un apostolat de gentillesse et de grâce.

Mlle Borghini a été une excellente Dora, l'épouse aimante, pleinement consciente de la honte de sa faute, dont elle ressent toute la douleur et les remords. Excellente également Teresa (Mlle Verlasti) dans le rôle, non dépourvu de difficultés, de la bonne.

Des louanges méritées reviennent à M. Isolabella, qui a personifié Filippo Nardi; à M. Coppello qui, dans le rôle de Furlan, a voulu nous donner une nouvelle preuve de ses talents chorégraphiques; à M. Corpi, dans l'emploi de Savoldi; à M. Badetti, dans celui de Janotti et à tous ceux qui se sont prodigués pour la réussite de la représentation.

Nos félicitations toutes particulières au directeur artistique, le Cav. Borghini, dont nous avons apprécié l'excellente mise en scène.

Public nombreux et distingué. Entre autres, rappellons le vice-consul Cav. Dott. Staderini, l'attaché naval et Mme Ferrero-Rognoni, le Comm. et Mme Campaner, le Prof. Comm. et Mme Ferraris et beaucoup d'autres. — B.

BREVET A CEDER

Le propriétaire du brevet N° 2008 obtenu en Turquie en date du 30 Mai 1935 et relatif à une : « amélioration concernant les sacs et autres contenants similaires » désire entrer en relations avec les industriels du pays pour l'exploitation de son brevet soit par licence soit par vente entière.

Pour plus amples renseignements s'adresser à Galata, Perşembe-Pazar, Aslan Han, Nos. 1-5, 5ème étage.

Vie économique et financière

L'activité économique à l'Etranger

Vers la création d'une Banque Centrale égyptienne

La National Bank of Egypt serait transformée en Banque Centrale

Depuis 1898, date des prérogatives du Comité de Londres et de la Charte consacrant le privilège d'émission de la National Bank of Egypt, charte qui prend fin en 1948 — la livre égyptienne, reliée par ailleurs à celle anglaise, était sous le contrôle direct et absolu de la National Bank of Egypt dont le capital est constitué en sa grande majorité par des actions au porteur anglaises, françaises et égyptiennes. La Bank of Egypt est une banque d'affaires — la plus importante de toutes celles installées en Egypte.

Avec la proclamation de l'indépendance égyptienne et après la dernière crise qui s'est abattue sur l'Egypte mettant en péril l'économie du pays et faisant perdre aux actions égyptiennes bon nombre de points, le gouvernement s'est dirigé de plus en plus résolument vers une indépendance économique et financière totale.

Le projet jadis conçu par feu Ahmet paşa Abdel Vahab, concernant la création d'une Banque Centrale égyptienne ou la transformation de la National Bank of Egypt en un tel institut a été repris et un accord a été réalisé entre le gouvernement du Caire et Sir Edward Cook, gouverneur de la National Bank of Egypt, prévoyant qu'à partir de 1948 et jusqu'en 1979 ladite banque sera transformée en Banque Centrale égyptienne avec monopole d'émission.

Cette transformation a tout naturellement soulevé une foule de questions de caractère primordial, entraînant des changements logiques dans la constitution actuelle de la Banque afin que celle-ci eût avec sa nouvelle fonction nationale :

1. — majorité égyptienne dans le conseil d'administration de l'Institut bancaire devant être pleinement réalisée jusqu'en 1945, les administrateurs demeurant toutefois indépendants du gouvernement égyptien qui n'aura aucun droit de contrôle ou de vote.
2. — suppression du Comité de Londres qui signifierait une ingérence étrangère; les administrateurs de Londres pouvant être considérés comme conseillers techniques sans droit de vote.
3. — la nouvelle institution, tout en continuant à demeurer une banque d'affaires, devra s'abstenir d'engager ses fonds dans des affaires secondaires, renvoyant celles-ci aux autres banques.
4. — transformation d'une partie des titres en actions nominatives ayant seules droit de vote et cela pour permettre un contrôle efficace de la répartition du capital, sans toutefois instaurer une restriction concernant la nationalité des porteurs.
5. — la présidence du conseil d'administration demeure à Sir Edward Cook a-

vec le titre de gouverneur, laissant à lui seul le soin d'apprécier le moment auquel sa charge serait transférée à une personnalité égyptienne.

6. — égyptianisation du personnel.
7. — obligation faite aux autres banques de déposer une partie de leurs comptes créditeurs à la nouvelle Banque Centrale en vue de leur permettre une majeure liquidité en cas de crise grave (ceci étant donné sous réserves faute de confirmation officielle).

Ainsi la nouvelle Banque Nationale d'Egypte, tout en ayant presque toutes les prérogatives d'une Banque Centrale d'émission, conciliera les attributions de celle-ci avec celles, plus étendues, au point de vue commercial d'une simple banque d'affaires. Mais l'accord conclu en principe entre le gouvernement égyptien et sir Edward Cook doit être ratifié par le Parlement et par l'assemblée générale des actionnaires de l'actuelle National Bank of Egypt.

Qu'advierait-il au cas où l'une des assemblées se refusait à le ratifier, le Parlement dans le but d'écartier définitivement toute ingérence de capital étranger dans un institut strictement national, l'assemblée des actionnaires pour échapper à la transformation des titres en actions au porteur, transformation qui empêcherait tout jeu de spéculation ?

Le gouvernement égyptien demeurant résolu dans son projet, la National Bank of Egypt devrait penser dès à présent à sa liquidation pour être prête à fermer ses bureaux à l'expiration de la charte, soit en 1948. Par ailleurs, il faut penser que bon nombre d'actionnaires escomptent leurs titres avant la liquidation définitive de l'Institut, les réserves mises en distribution frappées actuellement d'un impôt de 7 % se verraient taxées de 8 % en 1940 de 9 % en 1941, et de 10 % à partir de 1942, sans que l'on puisse prévoir l'impôt qui sera établi en 1948. D'autre part, le gouvernement pourrait procéder immédiatement à la création d'une Banque Centrale et se basant sur les statuts, demander la mise en liquidation anticipée de la banque.

En dépit donc de l'accord de principe déjà conclu, la question n'est pas encore définitivement résolue et pourrait être avant peu remise sur le tapis, d'autant plus que plusieurs personnalités parmi les actionnaires désireraient obtenir un traitement plus favorable pour eux-ci.

De toutes façons, il ne semble pas que ce changement — de quelque manière qu'il s'opère — doive influer sur la valeur de la piastre égyptienne qui demeure liée à la livre anglaise.

RAOUL HOLLOSZY

L'évolution de la situation économique italienne

Rome, 17 — Selon les données, considérées par la Confédération Italienne des Commerçants, la situation économique de l'Italie se présente d'une manière nettement favorable. Les prix de gros et de détail ne présentent maintenant que de légères variations d'adaptation, tendant à une stabilité bienfaisante aussi bien pour les catégories productrices que, et même davantage, pour la masse des consommateurs. L'indice des prix de gros est augmenté de 0,1 % mais celui des 20 groupes alimentaires les plus importants au détail est diminué, dans le même temps, de 1,1 %.

Le commerce italien avec l'étranger pour les deux premiers mois de l'année en cours présente une amélioration qui se répercute dans la situation des «clearings» qui, alors que depuis de longs mois, elle présentait une somme de crédit en sus — pens en faveur des exportateurs italiens, est maintenant nettement inversé, puisque les exportateurs italiens accusent des crédits supérieurs à ceux des exportateurs étrangers. Le mouvement des voyageurs par chemin de fer et celui des passagers arrivés et partis des ports (96 % par des bateaux italiens) accusent une augmentation sensible au cours du mois de janvier dernier par rapport à celui de l'année précédente. La consommation des produits alimentaires n'a pas changé. Si l'on doit noter une légère diminution dans la consommation du poisson, elle est due tout simplement à une reprise de la consommation de la viande. Le marché des titres par actions et des obligations reste stable depuis un certain nombre de mois sur un niveau suffisamment rémunérateur. Quant aux réductions qui se sont vérifiées au cours de ces dernières semaines, elles sont insignifiantes par rapport aux chutes vertigineuses enregistrées à la bourse de Paris, à celle de Londres et à celle de New-York.

L'EXPORTATION INTERNATIONALE DE L'ETAIN

Londres, 17 — Le Comité international de l'étain, a informé que 4.905 tonnes de métal ont été exportées de la Malaisie au cours du mois de janvier; 2.088 tonnes de la Bolivie; 2.199 des Indes Néerlandaises; 2.083 tonnes du Siam; 1.498 t. du Congo belge; 392 t. du Nigéria et 153 de l'Indochine française.

LE TRAFIC MARITIME ITALIEN AVEC L'AFRIQUE DU SUD.

Londres, 17 — Le correspondant romain

du «The Financial Times» annonce la décision prise par le Lloyd Triestino de modifier l'ordonnance de ses propres services avec les ports africains. Le correspondant écrit encore qu'un paquebot de 15.000 tonnes, filant 18 nœuds relèvera l'Italie à la Cité du Cap à partir de 1941.

La production italienne de la matière première pour le lanital

Milan, 16. — Le centre le plus important et de plus grand rendement pour la production nationale italienne de matière première pour le lanital, est celui de Milan avec 700 hectolitres par jour et 1.960 kilogrammes de caséine. Viennent ensuite Brescia avec 500 hcl. et 1.400 kgs. de caséine, Novare avec 450 hcl. et 1.260 kgs., Crémone et Bergame avec respectivement 400 et 300 hcl. et 1.120 et 480 kgs. de caséine. Outre les centres agricoles mentionnés ci-dessus, la production de la caséine textile a été effectuée aussi dans le centre agricole de Tresigallo (Ferrare), centre qui a une puissance de rendement égale à 600 hcl. par jour et 1.260 kgs. de caséine. La production italienne de la caséine textile atteignait en

Bientôt

DANIELLE DARRIEUX
dans sa plus sensationnelle interprétation

RETOUR à l'AUBE

Une SYMPHONIE d'AMOUR au Ciné L A L E

1937, dans son ensemble, dans les centres agricoles 1.555.485 kgs. Au cours des dix premiers mois de 1938 la production a augmenté de 400.000 kgs. par rapport à la même période de l'année précédente.

AN HALKEVI DE BEYOGLU
Jeudi 20 avril à 18 h. 30 M. Yavuz Aladan fera une conférence sur :
La liberté du point de vue du Statut Organique turc

LEÇONS D'ANGLAIS ET D'ALLEMAND (prépar. p. le commerce) données par prof. dipl., parl. franç. — Prix modestes. — Ecr. «Prof. H.» au journal.

Les projets de loi à l'étude à la G. A. N.

(Suite de la 2ème page)
toute nature importés du Hatay.
Les projets de lois soumis à la Commission des affaires étrangères comprennent les accords de commerce et autres réalisés entre la Turquie et les autres pays.

A la commission de l'économie se trouvent quelques importants projets de loi dont ceux sur le contrôle de l'industrie, sur les adjudications aux enchères et au rabais.

Parmi tous ces projets importants ceux qui seront considérés susceptibles d'être adoptés, seront présentés à nouveau à la G. A. N. par le gouvernement.

Mouvement Maritime



ADRIATICA
SOC. AN. DI NAVIGAZIONE-VEIZIA

Départs pour	Service accéléré	En coïncidence à
Pirée, Brindisi, Venise, Trieste	CELIO AURIA QUIRINALE	21 Avril
Des Quais de Galata tous les vendredis à 10 heures précises		28 Avril
		5 Mai
		6 Mai
Pirée, Naples, Marseille, Gênes	CITTA' di BARI	22 Avril
		6 Mai
	Istanbul-PIRE	24 heures
	Istanbul-NAPOLI	3 jours
	Istanbul-MARSTIYA	4 jours

Départs pour	Service accéléré	En coïncidence à
Pirée, Naples, Marseille, Gênes	CAMPIDOGGIO FENICIA	20 Avril
		4 Mai
		4 à 17 heures
Cavalla, Salonique, Volo, Pirée, Patras, Santi-Quaranta, Brindisi, Ancone, Venise, Trieste	ABBZIA SPARTIVENTO	27 Avril
		11 Mai
Salonique, Mételin, Izmir, Pirée, Calamata, Patras, Brindisi, Venise, Trieste	ALBANO VESTA	20 Avril
		4 Mai
		4 à 8 heures
Bourgas, Varna, Constantza	FENICIA VESTA SPARTIVENTO MERANO	19 Avril
		22 Avril
		26 Avril
		3 Mai
		4 à 17 heures
Sulina, Galatz, Braïla	FENICIA SPARTIVENTO MERANO	19 Avril
		26 Avril
		3 Mai
		4 à 17 heures

En coïncidence en Italie avec les luxueux bateaux des Sociétés Italia et Lloyd Triestino pour les toutes destinations du monde.

Facilités de voyage sur les Chem. de Fer de l'Etat italien

REDUCTION DE 50 % sur le parcours ferroviaire italien du port de débarquement à la frontière et de la frontière au port d'embarquement à tous les passages qui entreprendront un voyage d'aller et retour par les paquebots de la Compagnie «ADRIATICA».

En outre, elle vient d'instituer aussi des billets directs pour Paris et Londres, via Venise, à des prix très réduits.

Agence Générale d'Istanbul
Saray Iskelesi 15 17, 141 Mumbaue, Galata
Téléphone 44877-8-9, Aux bureaux de Voyages Natta Tel. 44914 86611
W Lits

FRATELLI SPERCO
Galata-Hudavendigâr Han - Salon Caddesi
Compagnie Royale Néerlandaise de Navigation à Vapeur-Amsterdam
Prochains départs pour Anvers, Rotterdam, Amsterdam et Hambourg :

s/s ORION	du 22 au 24 Avril
s/s JUNO	du 25 au 27 Avril

Service spécial accéléré par les vapeurs fluviaux de la Compagnie Royale Néerlandaise pour tous les ports du Rhin et du Main.

Par l'entremise de la Compagnie Royale Néerlandaise de Navigation à Vapeur et en correspondance avec les services maritimes des Compagnies Néerlandaises nous sommes en mesure d'accepter des marchandises et de délivrer des connaissements directs pour tous les ports du monde.

SERVICE IMPORTATION

Vapeurs attendus d'Amsterdam :

s/s JUNO	vers le 18 Avril
s/s TRAJANUS	vers le 25 Avril

Prochains départs d'Amsterdam :

s/s JUNO	vers le 10 Avril
s/s TRAJANUS	vers le 17 Avril

NIPPON YUSEN KAISYA (Compagnie de Navigation Japonaise)
Service direct entre Yokohama, Kobe, Singapour, Colombo, Suez, Port-Saïd, Beyrouth, Istanbul et le PIRE, MARSEILLE, LIVERPOOL ET GLASGOW s/s TAZUMA MARU vers le 20 Mai

COMPAGNIA ITALIANA TURISMO. — Organisation Mondiale de Voyages. — Réser vation de chambres d'Hôtel. — Billets maritimes. — Billets ferroviaires. — Assurances. — 50 % de réduction sur les chemins de fer italiens. S'adresser à la CIT et chez :
FRATELLI SPERCO Galata - Hudavendigâr Han Salon Caddesi Tel. 44922



DEUTSCHE ORIENTBANK

FILIALE DER

DRESDNER BANK

ISTANBUL-GALATA TELEPHONE : 44.696

ISTANBUL-BAHÇEKAPI TELEPHONE : 24.410

IZMIR TELEPHONE : 2.334

EN EGYPTE :

FILIALES DE LA DRESDNER BANK AU CAIRE ET A ALEXANDRIE

Le Régime de la Grande Assemblée Nationale

par HASAN CEMIL ÇAMBEL

La Grande Assemblée Nationale qui porte sur le fronton de sa tribune, la belle devise « La Nation est souveraine », vient de se réunir en sa 6ème législature et, comme le premier de ses travaux, a procédé, par vote unanime, à l'élection du président de la République.

Ce vote est allé autant à l'homme qu'au mérite. Ce mérite, M. Ismet Inönü l'a prouvé en des jours historiques où se jouait le destin tout entier de la nation. Et le peuple turc sans hésitation et avec une ensemble parfait lui a donné en conséquence la place d'Atatürk. Ce maître incontesté des arts de la guerre et de la paix a été remplacé aujourd'hui, par une personnalité non moins maître en ces arts.

Les sultans ottomans surtout dans la période de la décadence de l'Empire, succédaient au trône par simple vertu de leur primogéniture sans qu'il soit jamais question de savoir si vraiment ils étaient dignes de l'occuper. Et ce fut bien là une des principales causes de la décadence. Le peuple turc, maître à nouveau de ses destinées choisit pour les mettre à sa tête des hommes qui participent de son sang et de son génie. Et c'est bien là, le secret de la supériorité des institutions républicaines, des institutions qui ont fait d'une population passive, un peuple de citoyens conscients de leurs droits, de leurs devoirs et de ce qui fait leur grandeur nationale.

Atatürk environné après la guerre de L'adoration de l'aurole du Conquérant, mais étranger à toute pensée égoïste, avait alors, méprisant les formes de souveraineté individuelle telles que la Monarchie ou le Khalifat, réalisé par l'institution républicaine, la souveraineté nationale et couronné sa tête fière devant la G. A. N. qui en était le symbole, avait donné à la république d'inébranlables assises.

M. Ismet Inönü qui dans cette œuvre colossale, avait été le collaborateur infatigable et fidèle d'Atatürk, vient de donner une vigueur nouvelle à l'édifice qui est le fruit de cette collaboration.

Il peut nous sembler aujourd'hui naturel que M. Ismet Inönü, après Atatürk vienne continuer avec une même énergie et même prévoyance, l'application des principes républicains, la réalisation des idéaux les plus élevés et les plus nobles de leur nation. Mais il faut nous garder de croire que les peuples aient toujours joui d'une semblable bonne fortune. Les plus grands exemples de l'histoire enseignent que souvent le contraire se produisit. Alexandre, issu cependant du monde hellénique, berceau de la démocratie et des libertés publiques, abandonna totalement ses nobles idéaux lorsqu'il eut conquis l'empire du grand Monarque.

Il se proclama Roi-Dieu, et les peuples l'adorèrent. Mais l'unité de son empire ne lui survécut pas.

Jules César, pourtant fils de la République ne put s'accommoder, après ses victoires, des entraves républicaines. Il voulait poser sur sa tête un diadème royal, et rééditer l'empire d'Alexandre, gouverner Rome d'une ville d'Orient, de Troie, ou d'Alexandrie. Il dégrada dans ce but le Sénat romain au rang d'un Conseil d'Etat, chargé d'élaborer et de discuter les lois mais non de les édicter.

Une lettre de Cicéron à un de ces amis contient ces critiques amères à l'endroit de la politique de César :

« Même si j'étais à Rome, les décisions du Sénat seraient dictées par César, et il ne se servirait de mon nom, s'il le désire pour donner du poids à ses propres décisions. Il m'arrive d'apprendre qu'un sénatus-consulte que je suis sensé avoir proposé vient d'être mis en application en Syrie ou en Arménie, tandis que, moi, je n'en avais auparavant nulle connaissance. Il m'arrive de recevoir, de l'autre bout du monde des lettres de remerciement que m'écrivent des rois, qui croient sincèrement que c'est sur ma proposition qu'ils ont été investis de ce titre. Or j'ignorais tout d'eux, même leur existence. »

César ne se borna pas à ravalier ainsi individuellement les membres du Sénat romain. Il opprima également cette assemblée tout entière. Il reçut assis, sur sa chaise curule d'or, la députation du Sénat qui venait lui offrir la dictature à vie. Il voulait ainsi faire preuve d'autorité :

« C'est assis que le souverain divin, reçoit les membres du Conseil d'Etat venus pour lui présenter leurs hommages. »

Mais le destin se chargea de venger Rome de cet outrage.

Napoléon, ce nouveau César issu lui aussi de la Révolution française détruisit la république et érigea son règne tyrannique. Mais ses entreprises gigantesques et démesurées finirent par causer sa ruine. Atatürk et Ismet Inönü, ces deux républicains turcs, conscients et convaincus ont choisi la marche contraire. Et sur les ruines de l'Empire bureaucratique, ils établirent la souveraineté nationale.

Le peuple turc a bien raison d'aimer de toutes ses forces la République et le Régime de la G. A. N., œuvre du grand constructeur d'Etat qui était Atatürk et ce grand Régulateur qui est M. Ismet Inönü. La Turquie sauvée de la décadence par le régime, fortifiée par sa vertu, marche sous son égide, le front haut vers ses nouvelles destinées.

Après le discours du comte Ciano

Les commentaires de la presse internationale

Rome, 16 - Les journaux relèvent l'écho international du discours du comte Ciano.

En Allemagne, il est considéré comme une mise au point définitive qui conclut et scelle l'événement historique de l'union de l'Albanie et de l'Italie. La National-Zeitung d'Essen, écrit que ce discours est un document historique et politique à méditer et souligne, comme aussi les autres journaux, les paroles chaleureuses du comte Ciano à l'adresse de l'Allemagne.

A Londres, le discours a soulevé un intérêt exceptionnel. On souligne avec plaisir la phrase relative au maintien en vigueur du pacte anglo-britannique. Beaucoup de commentaires sont suscités par l'annonce de la prochaine rencontre entre le comte Ciano et le ministre des Affaires étrangères yougoslave M. Marovitch, à Venise, et par l'allusion à la possibilité d'une collaboration plus intime avec la Grèce.

A Athènes, on se montre particulièrement satisfait de l'allusion à la Grèce et des applaudissements qui l'ont saluée. On souligne aussi les phrases concernant la Yougoslavie et la prochaine rencontre de Venise.

LE MARECHAL GOERING A ROME

Un important entretien avec le Duce

Rome, 16. — A midi, le comte Ciano a offert au Cercle des Forces armées un déjeuner en l'honneur du maréchal et de Mme Goering. Y assistaient tous les ministres, l'ambassadeur d'Allemagne et de nombreux fonctionnaires supérieurs.

A 18 heures, au moment du changement de la garde, la foule énorme réunie sur la place, devant le Palazzo Venezia, a organisé une chaleureuse manifestation en l'honneur du Duce qui a paru au balcon en compagnie du maréchal Goering. Ce dernier, après une visite au comte Ciano, à Palazzo Chigi, était venu en effet au palais de Venise.

A la suite des acclamations instantanées de la foule, le Duce et le maréchal durent paraître plusieurs fois de suite au

LE BUDGET DE 1939

La commission du budget, à la G. A. N., poursuit l'examen du budget de 1939. Elle a déjà achevé ses travaux en ce qui a trait aux budgets de la G. A. N., de la Présidence de la République, de la Cour des Comptes, de la Présidence du Conseil, du Conseil d'Etat, de la Direction Générale de la Statistique et des services météorologiques.

Les projets de budget des ministères de l'Economie et des Travaux Publics qui avaient été déposés le 1er mars sur le bureau de l'Assemblée seront révisés, en même temps que l'on élaborera ceux des nouveaux ministères du Commerce et des Communications. La Commission examinera ces quatre budgets sous leur nouvelle forme.

Les ministères de l'Economie, du Commerce, des Travaux Publics et des Transports et Communications continuent à préparer leur budget et s'emploient aussi à l'établissement de leurs cadres. Les projets de loi relatifs à chacun de ces quatre ministères seront remis à la G. A. N. dans le courant de la semaine prochaine. Quoique aucune décision définitive n'ait été encore prise, on croit que de grands changements auront lieu dans l'organisation de ces ministères. Notamment, un poste de troisième président-adjoint sera créé au Türkofis.

ELEVES D'ECOLE ALLEMANDES sont énerg. et eff. préparés par répétiteur allemand diplômé. — Prix très réduits. — Ecr. «Répét.» au Journal.

DO YOU SPEAK ENGLISH? Ne laissez pas moisir votre anglais. — Prenez leçons de corresp. et convers. d'un prof. angl. — Ecr. «Oxford» au journal.

balcon et saluèrent la foule le bras droit levé. Au départ le maréchal Goering a été l'objet de nouvelles acclamations. La conversation avec le Duce, qui s'est déroulée en présence du comte Ciano, a duré une demi heure.

Le soir, un banquet a eu lieu en l'honneur des hôtes allemands à Palazzo Venezia.



Les miracles de la télévision. — Deux fiancés se voient à des kilomètres de distance.

T. İŞ Bankası

1939
PETITS COMPTES COURANTS
Plan des Primes
23.000 Ltqs. de Primes

	Lot.	de	Livres	Livres
1	»	»	2000	2000
5	»	»	1000	5000
8	»	»	500	4000
16	»	»	250	4000
60	»	»	100	6000
95	»	»	50	4750
250	»	»	25	6250
435				32000

Les Tirages ont lieu le 1er Mai, le 26 Août, le 1er Septembre et le 1er Novembre.

Un dépôt minimum de 50 livres de petits comptes-courants donne droit de participation aux tirages. En déposant votre argent à la T. İŞ Bankası, non seulement vous économisez, mais vous tentez également votre chance.

LA BOURSE

Ankara 15 Avril 1939
(Cours informatifs)

	L.tq.
Act. Tab. Turcs (en liquidation)	1,70
Banque d'Affaires au porteur	10,30
Act. Ch. de Fer d'Anat. 60%	23,75
Act. Bras. Réun. Bom.-Nectar	8, —
Act. Banque Ottomane	31, —
Act. Banque Centrale	107,75
Act. Ciments Arslan	9, —
Obl. Ch. de fer Siv.-Erzurum I	19,35
Obl. Ch. de fer Siv.-Erzurum II	19, —
Obl. Empr. intérieur 5% 1933 (Ergani)	20, —
Emprunt Intérieur	19, —
Obl. Dette Turque 7½% 1933 tranche I ère II III	19,50
Obligations Anatolie I II	41,55
Obligation Anatolie III	40,25
Crédit Foncier 1903	111, —
Crédit Foncier 1911	103, —

CHEQUES

	banq.	Fermeture
Londres	1 Sterling	5,93
New-York	100 Dillars	126,6925
Paris	100 Francs	3,3550
Milan	100 Lires	6,6625
Genève	100 F. suisses	28,4075
Amsterdam	100 Florins	67,2550
Berlin	100 Reichsmark	50,7050
Bruxelles	100 Belgas	21,31
Athènes	100 Drachmes	1,0925
Sofia	100 Levas	1,56
Madrid	100 Pesetas	14,035
Varsovie	100 Zlotis	23,7875
Budapest	100 Pengos	24,9675
Bucarest	100 Leys	0,9050
Belgrade	100 Dinars	2,8925
Yokohama	100 Yens	34,62
Stockholm	100 Cour. S.	30,56
Moscou	100 Roubles	23,9025

S. M. İ. S. Bankası
Umumi Müdürlük Müdürlüğü
Dr. Abdül Vehab BERKEM
Basimevi, Babok, Galata, St-Pierre Han. Istanbul

DES MOYENNES

(de 19 h. 56 à 20 h. 14 h. italienne)
20 h. 56 à 21 h. 14. heure turque.

Lundi : Leçon de l'U. R. I. et journal parlé.
Mardi : Causerie et journal parlé.
Mercredi : Leçon de l'U. R. I. Journal parlé. Musique turque.
Jeudi : Programme musical et journal parlé.
Vendredi : Leçon de l'U. R. I. Journal parlé. Musique turque.
Samedi : Emission pour les enfants et journal parlé.
Dimanche : Musique.

La vie sportive

FOOT-BALL

Le championnat de Turquie

Hier, à Ankara, Beşiktaş a subi une seconde défaite. Ankaragücü a triomphé, en effet, des champions de notre ville par 1 but à 0. Ainsi, après Galatasaray, Beşiktaş retourne de la capitale avec deux défaites. Fener pourra-t-il mieux faire ?

A Istanbul, Vefa écrasa Doganspor, par 6 buts à 2.

Le classement général s'établit comme suit :

	Matches	Pts
1. Ankaragücü	7	18
2. Fener	5	13
3. Beşiktaş	6	12
4. Demirspor	3	8
5. Vefa	4	8
6. Ateşspor	5	8
7. Doganspor	5	6
8. Galatasaray	3	3

La seule équipe invaincue jusqu'à présent est Demirspor. Ankaragücü totalise le plus grand nombre de victoires: 5. Le record des buts marqués appar-

tient à Ankaragücü : 18 et celui des buts reçus à Doganspor : 22. Le onze qui a consédé le moins de buts est Demirspor : 2. Enfin le meilleur goal-averagage est celui du champion d'Ankara : 4.

Autres rencontres

Voici quelques autres résultats de la journée :
Anadolhisar bat Bozkurt : 3-0.
Süleymaniye-Şişli bat Beyoğlu-I.S.K. : 2-1.

CYCLISME

Topkapi - Silivri

L'épreuve Topkapi-Silivri de 150 km. a donné les résultats suivants :
1. Haralambos 4 h. 44 m.
2. Torkum (F. Y.).
3. Yani (Süleymaniye).

LUTTE

Les matches d'hier

Hier au Stade du Taksim Babaeski Ibrahim a battu aux points Süleymaniye et a fait match nul avec Mustafa.

Par ailleurs Ali Ahmed a triomphé de Molla Mehmed également aux points.

FEUILLETON de « BEYOĞLU » N° 66

LES INDIFFÉRENTS

Par ALBERTO MORAVIA

Roman traduit de l'italien

par Paul-Henry Michel

X I V

dre, soit, mais jusqu'où peut-on aller ? Le regard de Lisa prouvait clairement qu'elle ne croyait pas à la sincérité de sa colère. Comment faire pour la convaincre ?

Maintenant, elle parlait : « Oui ? Allo... qui est à l'appareil ? Monsieur... monsieur Merumezi ? Excusez-moi, il y a erreur. »

Elle coupa et se retourna vers Michel. — Il est chez lui, dit-elle sèchement. Si tu y vas tout de suite, tu es sûr de le trouver.

Michel la scrutait d'un oeil soupçonneux et pensait :

« Elle n'a pas confiance... »

— Eh bien, vas-y, dit-elle.
Le garçon fit, de la main, un geste pueril et prudent qui pouvait signifier : « Rien ne presse. »

— Oui, oui... j'y vais.

— D'ailleurs rien ne t'y oblige, fit Lisa d'une voix dure. Tu peux aussi bien faire semblant de ne rien savoir. Que tu y ail-

les ou non, moi personnellement, je m'en moque.

Dans le vestibule, elle l'aida à enfiler son pardessus et elle lui tendit son chapeau :

— Allons, dit-il, je reviendrai demain faire mon rapport.

— Entendu... à demain...

Michel partait à contre coeur ; il devinait que Lisa n'avait pas cru un mot de ce qu'il avait dit ; il aurait voulu prononcer des serments, faire de grands gestes, en somme la convaincre. Il hésitait...

— Je suis sûr, dit-il en prenant la main que lui tendait Lisa, que tu ne crois pas à ma haine contre Léo, à mon dégoût.

— Un silence.

— En effet, je n'y crois pas, répondit-elle avec simplicité.

— Et pourquoi ?

— Je n'y crois pas, voilà tout.

— Et si je prouvais ma sincérité par des...

— Quels faits ?

Il hésita encore ; le regard de Lisa ex-

primait maintenant une inquiétude impérieuse. « C'est vrai, quels faits ? » se dit-il. Une légère crainte l'envahit de ne savoir donner un nom à ce fait capable de prouver la sincérité de ses sentiments ; puis, se transportant de Lisa à son ennemi, soudain, comme on trouve une chose qu'on a longtemps cherchée sans le savoir, il le découvrit tuer Léo. L'idée lui plut : non qu'il pensât à la réaliser, mais parce qu'il la supposait efficace sur l'esprit de la femme.

— Me croirais-tu, prononça-t-il tranquillement, si, par exemple, je tuais Léo.

— Si tu le tuais...

Le premier mouvement de Lisa fut d'épouvante ; il sourit, satisfait de l'impression produite :

— Oui. Si je le tuais ?

Mais déjà Lisa se rassurait. Elle avait vu ce front calme, ces yeux sans colère : — Alors oui, dit-elle avec un sourire moqueur, mais il suffit de te voir pour comprendre que tu ne le feras pas. Tu as dit cela d'une telle manière...

« Une manière ? pensa Michel furieux d'avoir compromis à tel point son effet ; quelle manière ?... Il y a donc une « manière » pour dire qu'on veut tuer quel qu'un ? Le rideau tombait ; la scène était manquée. Il ne lui restait qu'à partir.

— Ainsi, tu ne me crois pas capable de tuer Léo ?

La femme éclata de rire. Elle n'était pas trop sûre d'elle, mais, pas trop effrayée non plus.

— Non, vois-tu, mon pauvre Michel,

dit-elle, égayée et compatissante. Ce sont des choses qu'on dit... mais entre le dire et le faire... Et puis encore une fois, il suffit de te regarder pour comprendre que tu n'as pas la moindre intention... Du reste, ajouta-t-elle pour étouffer son dernier doute ; si tu l'avis dit sérieusement, je ne te laisserais pas partir.

Elle ouvrit la porte, lui tendit la main : — Sauve-toi, sinon tu n'arriveras pas même à le voir, Léo.

— Et si je le tuais ? répéta Michel sur le palier, avec un sourire amer.

— Alors oui... alors je te croirais, répondit-elle avec un rire profondément incrédule.

Là-dessus, elle ferma la porte.

X V

Du plafond vitré de la cage d'escalier tombait une lumière blanche. La porte était fermée. Pas un bruit. « Personne ne me croit », pensa Michel. Il descendit lentement quelques marches. Un malaise l'opprimait et, malgré tous ses efforts, il n'arrivait pas à réduire la triste confusion de son esprit.

Tour à tour, les figures et les événements qui composaient sa misère — Carla séduite, Lisa incrédule, sa mère, Léo — lui apparaissaient dans un brusque éclair, comme des lambeaux de paysage sous un orage nocturne.

« Personne ne me croit » pensait-il, il croyait revoir la figure ironique de Lisa dans l'embrasure de la porte, ou bien il devinait Carla, demi-nue, entre les bras de son amant... Mais s'il tentait de réunir ces images, de grouper ces faits, de

s'en emparer, de saisir les fils de ces marionnettes, s'il s'efforçait de considérer froidement et sans passion toute cette intrigue où il s'était engagé, alors il s'embrouillait, il étouffait. Sa pensée trop faible ne parvenait pas à encadrer une réalité trop diverse, ni son regard à dominer le panorama de sa vie.

Il tenta de raisonner, de construire des systèmes. « Voyons, voyons... la question a deux faces : une externe et une interne. Face interne : mon indifférence, mon manque de moi et de sincérité... Face externe : tous les événements contre lesquels je ne sais pas réagir... Et toutes deux sont également intolérables. Il s'appuya à la rampe et regarda en l'air comme pour y distinguer ces deux faces de la question.

« Non, je suis seul coupable... je ne sais pas me passionner pour cette vie. Il recommença à descendre. Et Carla ? Carla aussi était coupable. « Pourquoi a-t-elle fait cela ? » Et leur mère ? La faute retombait sur tous. Impossible d'en découvrir l'origine, la raison première... Tous coupable ! Il croyait les voir là, tous, devant lui, contre le mur du palier. « Vous êtes des malheureux, pensait-il, vous me faites pitié, tous tant que vous êtes ; oui, toi, maman, avec tes jalousies ridicules et toi aussi Léo, avec tes airs de triomphateur... » Voilà les paroles qu'il aurait voulu dire à son ennemi, comme cela tranquillement... une sorte d'ivresse le possédait ; il rejetait la tête en arrière : « Pauvres gens... vous n'êtes que des misérables... pauvres gens... mais maintenant vous voilà frais... vous allez voir ce qui

vous arrivera... Devant la porte de la rue, il s'aperçut qu'il tenait encore son chapeau à la main. Ce fut assez pour lui faire perdre le sentiment de sa supériorité. Une rage, une angoisse indicibles l'étreignirent : « Inutile de faire tant d'histoires... le malheureux, c'est moi. » Il était de nouveau plus bas que terre. Il enfonça son chapeau sur sa tête et sortit.

Les maisons étaient mortes, les platanes muets, l'air immobile ; un ciel de plomb pesait sur les toits ; dans toute la longueur de la rue, ni ombre ni lumière, rien qu'une soif aride, une attente d'orange. « Allons chez Léo », pensa-t-il. A cette idée, une exaltation extraordinaire le posséda : « Ah ! tu crois que je ne suis pas capable de tuer Léo ?... Ah ! tu n'as pas confiance en moi ?... Et je le tuais tout de même... » Il marchait vite ; dans chacun de ses pas il mettait une grande force ; il donnait à toute sa personne un air sûr de soi, une décision irrésistible. Au rythme de cette marche, des phrases absurdes dansaient dans sa tête : Allons Lisa, allons tuer Léo, tous les deux... Et puis nous le ferons cuire... nous le ferons cuire à petit feu... Ou encore : « Léo, mon petit Léo, laisse-toi tuer comme un petit chien bien sage... » Il regardait devant lui et souriait avec désespoir : « Pour toi aussi, Léo, tout est fini... Une si belle carrière, un si brillant avenir ! Quel dommage ! Je suis le premier à me lamenter, mais que veux-tu, c'est fini... » Il lui prenait envie de chanter :

(A suivre)